Envoyé en préfecture le 21/12/2023

Recu en préfecture le 21/12/2023

Publié le

ID: 029-200067197-20231219-2023085-DE

#### **DEPARTEMENT DU FINISTERE**

## COMMUNAUTE DE COMMUNES MONTS D'ARREE COMMUNAUTE

# EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

### Réunion ordinaire du 19 décembre 2023

Membres en exercice	Qui ont pris part à la délibération	Date de la convocation	Date d'affichage
31	24 + 4 pouvoirs	07 décembre 2023	07 décembre 2023

N° délibération	Objet
2023-085	Prix de vente des récupérateurs d'eaux pluviales

Le dix-neuf décembre 2023 à 18 heures 30 mn, le conseil communautaire, convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par loi à la salle communautaire à Loqueffret sous la présidence de Jean-François DUMONTEIL, Président.

### Étaient présents :

BERRIEN: Hubert LE LANN, Brigitte COURBEZ, Barbara PERRON

**BOLAZEC:** 

**BOTMEUR**: Eric PRIGENT

**BRASPARTS**: Anne ROLLAND, Jean-Yves BROUSTAL **BRENNILIS**: Marie-Noëlle JAFFRE, Alexis MANAC'H

**HUELGOAT**: Gérard TOSSER, Marc QUEMNER, Jacques THEPAUT

LA FEUILLEE: Jean-François DUMONTEIL, Annie SALMAS

LOPEREC: Jean-Yves CRENN, Eric GONIDEC, Maryvonne LE GUILLOU

LOQUEFFRET : Sylvie ALLAIN, Marcel SALAÜN PLOUYE : Grégory LE GUILLOU, Arnaud COZIEN

SAINT-RIVOAL: Mickaël TOULLEC

SCRIGNAC: Georges MORVAN, Jean LE GAC, André PAUL

Pouvoirs: Coralie JEZEQUEL à Georges MORVAN, Josiane GUINVARC'H à Anne ROLLAND, Typhaine

BODENEZ à Jean-François DUMONTEIL, Marie-Brigitte BRETHES à Gérard TOSSER

Excusé: Christophe DANIEL

Secrétaire de séance : Anne ROLLAND

Rapporteur : Arnaud COZIEN

Un accord cadre pour un marché à bons de commande d'acquisition de récupérateurs d'eaux pluviales à destination des habitants et communes du territoire de Monts d'Arrée Communauté a été signé. Cette action fait partie du contrat de résilience signé avec l'Agence de l'Eau Loire Bretagne qui permet de soutenir financièrement cette opération.

Le prix de vente des deux types de récupérateurs d'eau pluviales est à définir. Il s'agit du reste à charge de la collectivité.

Envoyé en préfecture le 21/12/2023

Reçu en préfecture le 21/12/2023

Publié le

ID: 029-200067197-20231219-2023085-DE

- Récupérateur d'eau pluviale de 1.000 litres rigide avec accessoires pour les particuliers : 125 € TTC
- Récupérateur d'eau pluviale de 3.000 litres souple avec accessoires à destination des communes en priorité : 287 € TTC
- Récupérateur d'eau pluviale de 10.000 litres souple avec accessoires à destination des communes en priorité : 370 € TTC
- Récupérateur d'eau pluviale de 20.000 litres souple avec accessoires à destination des communes en priorité : 458 € TTC

Cette opération va se poursuivre sur une période de 2 ans.

Une commande, par abonnement en eau potable sur le territoire, est possible sous condition d'être à jour du règlement de ses factures.

Le transport jusqu'au domicile est à la charge de l'acheteur.

Pour extrait certifié conforme au registre,

Le Président,

La secrétaire,

Certifié exécutoire par le président, compte tenu de la réception en préfecture et la publication le 21 décembre 2023